



INVITATION

5^{ÈME} JOURNÉE DU DROIT DU TRAVAIL MARITIME

Mardi
17 sept.
2019

Depuis 2011, le succès des journées nationales du droit du travail maritime ne se dément pas. Il s'explique largement par l'originalité de l'évènement qui rassemble tous les deux ans les acteurs du monde maritime, qu'ils soient représentants des gens de mer, représentants des armateurs, juristes d'entreprises et administrations d'Etat.

Faire le point sur la réglementation applicable, débattre sur les questions qui préoccupent les professionnels et les juristes, échanger sur les nouvelles dispositions, s'écouter et se connaître mutuellement, voilà la finalité de ces journées.

En cette année du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail, qui s'est intéressée dès sa création au secteur maritime, nous comptons sur votre présence pour enrichir les débats et permettre une compréhension et un partage accru des sujets maritimes.

Christophe LEROUGE

Directeur régional des entreprises
de la concurrence, de la consommation
du travail et de l'emploi OCCITANIE

Laurence BRIOT

Présidente de l'association
«Projet Gens De Mer»

MENU

Apéritif languedocien dans le patio de la Maison Régionale de la Mer

Tielles, pâtés de Pézenas, fruits de mer, anchoïade accompagnés de Muscat et spiritueux locaux.

À table

Rouille à la sétoise et vin locaux, fromages locaux et fruits de saison, pâtisseries maison et café.

Le déjeuner vous est offert dans la limite de 2 participants. Nous vous remercions de donner un engagement ferme et définitif lors de votre inscription au 04 67 22 87 49 ou oc-ud34.uc1@direccte.gouv.fr

COMMENT NOUS REJOINDRE



MAISON REGIONALE DE LA MER
2, quai Philippe Régy – 34200 SETE

- » **En train** : TGV direct, à 200 mètres de la gare SNCF
- » **En voiture** : Autoroute A9, sortie Sète

